

Inscription

Délai : vendredi 30 août 2023

En ligne sur : <https://jp-portal.gestion.he-arc.ch/form/4>

La participation est limitée. Les inscriptions seront prises dans l'ordre de leur arrivée.

Coût

Le prix de la formation se monte à CHF 1'000.- Il comprend l'écolage, la mise à disposition des supports de cours, les frais d'évaluation et les repas de midi (pris à la HEG Arc, sous forme de buffet).

Rabais dès 3 participant-e-s envoyé-e-s par le même employeur.

Responsable de la formation

Sébastien Jaquier, Doyen de l'ILCE.

Organisation / Contact

Fabienne Schader

E-mail : fabienne.schader@he-arc.ch

Tél : +41 32 930 20 15

ILCE - Institut de lutte contre la criminalité économique

www.ilce.ch

ILCE – Institut de lutte contre
la criminalité économique

HEG – Haute école de gestion Arc
Espace de l'Europe 21
2000 Neuchâtel
Tél. + 41 32 930 20 15
ilce@he-arc.ch
www.ilce.ch

**Formation en lutte contre la
criminalité économique,
niveau II (FLCE II)**

**Formation réservée aux enquêteurs et
enquêteuses**

Session 2023

L'Institut de lutte contre la criminalité économique - ILCE

Créé en 2000, l'ILCE est un institut de formation continue et de recherche spécialisé dans la lutte contre la criminalité économique et financière, la cybercriminalité et l'investigation numérique. Il offre depuis 2001 un Master of Advanced Studies en lutte contre la criminalité économique (MAS LCE). Plusieurs Certificate of Advanced Studies (CAS) ont été créés au fil des ans, certains d'entre eux, tels le CAS en investigation financière (CAS IF), le CAS en investigation numérique (CAS IN), le CAS pour la Conduite des engagements de police à l'échelon d'officier (CAS CEP) ou le CAS Cybercriminalité – option cyberenquête (CAS CY-E), étant essentiellement ou exclusivement destinés aux policiers et policières ou aux enquêteurs et enquêtrices de la poursuite pénale.

Formations spécialisées en lutte contre la criminalité économique à l'attention de la poursuite pénale

Depuis 2008, l'ILCE organise pour les enquêteurs et enquêtrices expérimenté.e.s de la poursuite pénale un Certificate of Advanced Studies en Investigation financière (CAS IF). Une formation en lutte contre la criminalité économique (FLCE) complète dorénavant cette offre, pour répondre aux différents besoins des autorités de poursuite pénale d'une part et préparer les personnes qui le souhaitent à effectuer dans de bonnes conditions le CAS IF d'autre part. Déclinée en deux niveaux :

- **la Formation en lutte contre la criminalité économique, niveau I (FLCE I) apporte depuis 2022 aux enquêtrices et enquêteurs les connaissances de base en la matière**
- **la Formation en lutte contre la criminalité économique, niveau II (FLCE II) permettra, dès 2023 aux personnes souhaitant se spécialiser dans le domaine de l'enquête financière de développer les connaissances adéquates**

Formation en lutte contre la criminalité économique, niveau II (FLCE II)

Cette formation de 4 jours a pour ambition de dispenser une formation spécifique, construite sur les bases de FLCE I et se concentrant sur les crimes et délits liés à la faillite ainsi que les analyses bancaires et comptables. L'objectif est de fournir aux participant.e.s les outils leur permettant de développer de solides compétences dans le domaine économique et financier de l'enquête.

Public cible

La FLCE II est destinée en particulier aux

- policières et policiers (enquêteurs et enquêtrices d'arrondissements ou financiers de premier niveau) ;
- enquêteurs et enquêtrices des douanes ou d'autres services de l'Etat.

Conditions d'admission

- Être engagé.e dans un corps de police, la douane ou un autre service de l'Etat.
- Avoir suivi la formation FLCE I (l'admission sur dossier est possible).

Date et lieu de formation

La formation aura lieu du 25 au 28 septembre 2023 à la Haute école de gestion Arc, Espace de l'Europe 21, 2000 Neuchâtel en salle 156 au 1^{er} étage.

Thèmes et déroulement de la formation

La formation portera en particulier sur les thématiques suivantes :

Crimes et délits dans la faillite

- Procédure selon la Loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite (LP) : les éléments pertinents pour l'enquêteur
- Comportements relevant des crimes et délits dans la faillite
- Détection et traitement des infractions aux charges sociales (AVS, LPP, etc.), notamment distinction entre art. 146 CP et art. 148a CP.

Analyses bancaires & comptabilité

- Principe et fonctionnement des analyses bancaires
- Du bon usage de la comptabilité dans des enquêtes relatives
 - à diverses infractions contre le patrimoine
 - à la concurrence déloyale
 - au traitement des crédits-COVID-19
 - aux investissements en ligne

Chaque thématique sera largement illustrée par des exemples pratiques et enrichie par la réalisation d'exercices, d'analyses et/ou de cas pratiques.

Corps enseignant

L'enseignement est assuré par des praticiens chevronnés, chargés de cours à l'ILCE et par des analystes actifs dans la poursuite pénale.

Validation

Attestation de l'ILCE

Une participation active à l'ensemble de la formation donne droit à une attestation de l'ILCE.